



# FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## SUITE DES RÉOLUTIONS 2019 :

### **NE PAS SERVIR DE COURROIE DE DISTRIBUTION AUX MESURES GOUVERNEMENTALES**

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale a décidé de ne pas siéger ce lundi 4 Février 2019 au CSFPH (Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière) ni ce mercredi 6 février à la DGOS, les seuls points à l'ordre du jour étant le suivi des mesures gouvernementales que la CGT ne valide pas.

Pour la CGT, réunir ces instances dans le seul but d'informer est inutile. Nous considérons cela comme une provocation traduisant le mépris gouvernemental envers les partenaires sociaux. Les organisations syndicales n'ont pas été concertées en amont du projet « loi santé 2022 », ce qui a conduit la CGT à ne pas s'associer aux différentes réunions du « comité suivi de la loi ». Cela n'empêche pas la ministre des Solidarités et de la Santé de continuer la mise en place de son projet de loi dans une période où la politique du gouvernement est vivement contestée.

Aucune annonce n'est faite dans ce contexte de crise nationale majeure. La présentation de la future loi au CSFPH et les suivis sur la territorialité à la DGOS ne répondent ni à l'urgence d'augmentation du pouvoir d'achat, ni à l'urgence sociale, ni aux besoins d'amélioration des conditions de travail et de vie des personnels.

Le manque de considération, d'écoute et de volonté de dialogue social de la part de la ministre des Solidarités et de la Santé semblent en décalage total et en contradiction avec la volonté brandie par le Président de la République de consultations rendues nécessaires par la force des différents mouvements sociaux qui explosent partout sur le territoire.

La CGT porte des propositions pour financer la protection sociale et redonner à notre système de Sécurité Sociale sa place centrale au service de la population.

**La CGT appelle à la grève et aux manifestations demain mardi 5 février 2019  
pour débattre avec les salarié.e.s des suites revendicatives à construire.**

*Montreuil, le 4 février 2019.*

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

**08/19**

Tél : 01.55.82.87.88  
Fax : 01.55.82.87.74  
E-Mail :  
sg@sante.cgt.fr